

zoom

Le magazine de Saint Laurent de Mure

Juillet 2023

#11



Grand angle • p. 6-8

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE À L'ÉCOUTE DES LAURENTINOIS



sommaire

retour
en images
p.4-5



grand
angle

**TOUT SAVOIR
SUR LE CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**
p.6 à 8

p.9-13



zoom
sur
l'actualité

coup de projecteur
p.14



expression politique
p.15

Directeur de la publication : Alexandre Botella
Responsable de la rédaction : Patrick Fiorini
Rédaction : Marion Gauge
Chargée de communication : Laurene Gaugry
Éditeur : Mairie de Saint Laurent de Mure,
2 route d'Heyrieux, 69720 Saint Laurent de Mure
Photographies : Service communication
Illustrations : fr.freepik.com - thenounproject.com
Maquette et réalisation :
Micro 5 Lyon - 04 37 85 11 22
Comité de rédaction : Patrick Fiorini, Alexandre Botella,
Aurélia Duchet et Laurene Gaugry



INFOS PRATIQUES

ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
04 72 48 38 80

✉ stlaurent.municipal@saintlaurentdemure.org

GUICHET UNIQUE

Mardi : de 8h15 à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi : de 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Jeudi : de 13h30 à 17h
04 72 48 48 50

✉ guichet.unique@saintlaurentdemure.org

HORAIRES PERMANENCES

Ces permanences se déroulent à la bâtisse du Bois du Baron, au 1^{er} étage.

Mission Locale

- tous les jeudis après-midi de 14h à 17h
- le mardi matin tous les 15 jours de 9h à 12h

Conciliateur de justice/Médiateur

Sur rendez-vous, le matin de 9h à 12h (rdv de 30 min),
19 septembre, 17 octobre

Avocat

Le 4^e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous, de 17h à 18h
(rendez-vous d'un quart d'heure).

ENTRAIDE MUROISE

Les vendredis de 9h30 à 10h30, salle Jean-Baptiste Poncet, Saint Laurent de Mure

Contacts :

04 78 40 99 13 - 07 86 22 78 42

entraidemuroise@gmail.com

SERVICE D'ACTION SOCIALE - CCAS

04 72 48 61 23

cscas@saintlaurentdemure.org

Permanences (sur rendez-vous) : mardi de 13h30 à 17h30
et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

18 Pompiers

17 Police ou 112 à partir d'un portable

115 SAMU social

119 Enfance maltraitée

3919 Violences conjugales

3977 Maltraitance personnes âgées

04 72 48 66 30 Police municipale

04 78 40 03 30 Syndicat Mixte du Nord Dauphiné

contact@smnd.fr • 1180, Chemin de Rajat, 38540 Heyrieux

RETROUVEZ LA MAIRIE SUR :

🌐 www.saintlaurentdemure.org

📘 facebook.com/MairieStLaurentdeMure/

📺 youtube.com/SaintLaurentdeMureTV

📱 Panneau Pocket

Chères Laurentinoises, chers Laurentinois,

La mesure d'une société se trouve dans la manière dont elle traite ses citoyens les plus vulnérables et les plus démunis.

C'est pourquoi je tenais dans ce numéro à mettre en avant le rôle essentiel du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au sein de notre commune, qui est trop peu connu et mérite d'être valorisé. Pourtant en tant que Président, je sais les efforts qui sont consentis et le travail qui est accompli.

Il a pour but d'animer une politique générale de prévention et d'action sociale, ainsi que d'offrir un accueil chaleureux à tous les Laurentinois ayant besoin d'informations, d'orientation, d'écoute ou d'une aide administrative ponctuelle.

Les champs d'actions sont vastes et il y a tellement de choses à entreprendre.

L'été approchant, je me permets de vous rappeler que le CCAS permet à toutes les personnes fragiles et isolées de s'inscrire sur un registre afin que nous leur portions une attention toute particulière lors des canicules.

Également, nous poncturons l'année d'événements conviviaux qui nous permettent d'être présents à vos côtés. Le désormais traditionnel repas des aînés ainsi que la Semaine Bleue sont autant de moments privilégiés pour créer du lien et mettre à l'honneur nos retraités et seniors.

Vous l'aurez compris, le CCAS remplit un rôle crucial dans notre commune en offrant une aide sociale diversifiée à tous ceux qui en ont besoin. Je suis fier du travail accompli et je m'engage à continuer à soutenir ses actions afin de garantir le bien-être de tous nos concitoyens.

Par ailleurs, les travaux commencent à porter leurs fruits au carrefour du Centre-Bourg. Saint Laurent de Mure commence à avoir une vraie identité et nous nous en réjouissons.

Côté patrimoine, nous poursuivrons au cours de l'été la restauration et la mise en conformité de notre château delphinal, afin que les Laurentinois puissent se réapproprier ce lieu emblématique.

À l'approche de la fin de leur mandat, nous avons eu l'honneur de visiter l'Assemblée Nationale avec les jeunes du Conseil Municipal des Enfants. L'occasion d'offrir une jolie récompense aux enfants élus qui se sont engagés pour leur commune au travers de beaux projets.

J'ai récemment été très heureux d'échanger avec nos associations lors de notre réunion annuelle ! Votre présence nombreuse est un véritable motif de satisfaction pour notre municipalité, car elle témoigne de l'engagement et de la vitalité de notre tissu associatif local.

Au plaisir de partager un moment avec vous lors du cinéma plein air ou de notre Fête Nationale.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles vacances estivales. Prenez soin de vous.

Patrick Fiorini
Maire de
Saint Laurent de Mure



**« Je suis fier
du travail
accompli et
je m'engage
à poursuivre
les actions
menées. »**

ARMISTICE DE LA 2^e GUERRE MONDIALE

Le 8 mai, la ville de Saint Laurent de Mure a célébré le 78^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Patrick Fiorini, Maire de la commune, Jean-Luc Guillouzouic, adjoint délégué au devoir de mémoire, Xavier Fournet, chef de la police municipale, Louis Norrant, adjudant-chef de la brigade de gendarmerie, Sébastien Georges, chef de centre des pompiers et Bernard Cauquil, président de la FNACA, ont pris part au défilé entre la mairie et le monument aux morts ainsi qu'à la cérémonie qui célèbre la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie. Les enfants du Conseil municipal des enfants étaient également présents, ainsi que les membres de la Batterie Fanfare pour ce moment solennel. Merci à eux !



DES CHASSEURS DE GNOLUS À SAINT LAURENT DE MURE !

Le samedi 8 avril, la jeunesse de l'accueil de loisirs et du Conseil municipal des enfants sont venus en famille pour le lancement du nouveau parcours de géocaching (principe de chasse au trésor utilisant le géopositionnement par satellite) sur la commune : les Gnolus ! Ils étaient accompagnés par Patrick Fiorini, Maire de Mure, Martine Gautheron, 1^{re} adjointe, Martine Publié, vice-Présidente du Département en charge de la culture et du tourisme, Jean-Louis Vazette, directeur général de Rhône tourisme et le GEHCM qui a participé à la création de l'itinéraire. Cette aventure ludique, développée par Rhône tourisme, permet de (re) découvrir le patrimoine communal. Pour partir à la chasse de Grâal, le petit monstre Gnolus, il suffit de télécharger l'application "Les Gnolus" sur votre smartphone.

GARE AU MOUSTIQUE TIGRE !

Le 9 juin, à la salle de la Concorde, l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication Rhône-Alpes (EID) a animé une réunion d'information et de sensibilisation à ce sujet de santé publique, ouverte à tous les habitants de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais.

Pour éviter la prolifération du moustique tigre, il faut éliminer les eaux stagnantes où il se développe. À l'extérieur, toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée, que ce soit dans les matériels de jardin, les jouets, soucoupes, arrosoirs, seaux, piscines, récupérateurs et réserves d'eau, gouttières, rigoles et regards d'évacuation, déchets... Chacun peut et doit agir à son niveau.

Pour plus d'infos : www.moustigre.org



« Aventure géniale avec deux enfants qui ont adoré. Cela permet d'apprendre l'Histoire au travers d'une chasse au trésor ludique. »

mawerick2



LA MUSIQUE EN FÊTE

Le 23 juin, les instruments et voix ont résonné depuis le Clos de la Foire à l'occasion de la fête de la musique. Les Laurentinois se sont retrouvés nombreux pour acclamer les élèves de l'école de musique Vincent d'Indy, qui ont ouvert le bal dès 18h30, suivie de la Batterie Fanfare. Puis, sur scène, Happy Hours, Grégory Morant et le groupe Velvet Station se sont succédés et ont mis une ambiance digne des grands soirs de fête. La buvette était assurée par l'association laurentinoise Les Mures Zicales.



“LES CONFINÉS” : DU RIRE EN CASCADE

Le dernier spectacle de la saison culturelle 2022/2023, qui annonçait complet, s’est tenu le 12 mai à la salle de la Fruitière, et a clôturé la saison dans la bonne humeur. Avec “Les ConSfinés”, la salle complète a assisté à l’histoire de Lolotte et Colin, retraités, paisibles jusqu’à ce qu’ils se retrouvent confinés avec leur fille Julienne. Et de paisible, la retraite a viré au mélodramatique hilarant... La prochaine saison sera lancée le 8 septembre 2023.
Plus d’informations page 11.



PREMIER ATELIER À LA RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

L’association AIVAD a organisé un atelier pâtisserie avec les locataires de la résidence intergénérationnelle Les Pléiades du Centre Bourg, le 6 juin dernier. Un moment convivial et apprécié qui a eu lieu dans la salle commune située au rez-de-chaussée de l’immeuble et mise à disposition à la mairie par le bailleur Alliad. L’objectif est de faire vivre ce lieu régulièrement, à travers des repas, conférences, ateliers, à destination des résidents et extérieurs.



PERFORMANCE ARTISTIQUE AU BOIS DU BARON

L’artiste plasticienne Aude Descombes, qui intervient notamment dans le domaine de la peinture, a fait escale à Saint Laurent de Mure les 3 et 4 juin. Après une exposition de ses créations, elle a livré, dans la salle d’exposition du Bois du Baron, une performance artistique en duo avec Adeline Toulon, sur le thème de la surconsommation vestimentaire et des effets de paraître de la mode.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DÉCOUVRE L’ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 17 mai, les jeunes élus du Conseil municipal des enfants ont eu la chance de visiter l’Assemblée nationale à Paris, accompagnés du maire Patrick Fiorini et de quelques élus. L’occasion pour eux de découvrir l’histoire de ce lieu emblématique où la démocratie bat son plein, de pénétrer dans l’hémicycle, plus petit en réalité qu’à la télévision, de découvrir l’immense bibliothèque, ou encore la magnifique salle des fêtes. La visite s’est suivie d’un déjeuner au jardin des Tuileries, en compagnie de Sarah Tanzilli, députée du Rhône. Cette visite, point d’orgue de leur mandat et récompense du travail accompli, a réjoui les enfants : intéressés et curieux, ils ont manifesté une énergie débordante.





TOUT SAVOIR SUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Si le CCAS est d'une aide précieuse pour certains habitants, son rôle et ses actions sont souvent méconnus. Éclairage sur ce service de proximité !



CENTRE D'ACTION COMMUNALE ET SOCIALE (CCAS) : UN RÔLE ESSENTIEL DE SERVICE PUBLIC

Quel est son rôle ?

Obligatoire pour les communes de plus de 1500 habitants, le CCAS est un établissement public administratif, qui fonctionne avec son propre Conseil d'Administration (CA) présidé par le Maire. Le CA est composé d'élus issus du Conseil municipal et de membres issus de la société civile représentant des associations œuvrant dans les domaines de la lutte contre les exclusions, des personnes âgées, du handicap, de l'insertion ou de l'emploi et d'un représentant des associations familiales.

Il met en œuvre les orientations et les priorités de la politique sociale de la commune.

Quelles sont ses missions ?

Le CCAS de Saint Laurent de Mure a pour mission d'animer une action générale de prévention et d'action sociale dans la commune. Il assure différentes missions directement orientées vers la population. Le cœur de métier du CCAS est avant tout

d'accueillir, il reçoit tous les Laurentinois, ayant besoin d'une information, d'une orientation, d'une écoute, d'une aide administrative ponctuelle.

Aide aux plus fragiles

Pour les personnes en fragilité financière, le CCAS travaille en lien avec l'association L'entraide majolane et son épicerie solidaire à Meyzieu. Le CCAS attribue, en fonction de la situation du demandeur, des aides ponctuelles sur orientation d'un travailleur social de la Maison du Rhône : aides accordées sous forme de bons d'achat alimentaire et de produits d'hygiène, et autres aides (loyer, factures d'énergie...) accordées après examen du dossier en commission.

Le CCAS accompagne à l'instruction les demandes d'aide sociale auprès du Département (aide personnalisée à l'autonomie...), et aide les familles confrontées à des difficultés de la vie quotidienne. Le CCAS domicilie les personnes sans domicile stable, afin qu'elles bénéficient d'une adresse où recevoir du courrier.



Plan canicule

Dans une logique de prévention des risques sanitaires liés à des épisodes de forte chaleur, le CCAS permet à toutes les personnes fragiles et isolées, âgées ou en situation de handicap de s'inscrire sur le registre des personnes fragiles isolées.

**Vous avez plus de 70 ans ?
Inscrivez-vous sur ce
registre canicule auprès
du CCAS au 04 72 48 61 23
ou par mail à cscas@
saintlaurentdemure.org**

Convivialité envers les seniors

Il offre tous les ans à destination des personnes de plus de 70 ans, la possibilité de recevoir soit à la période de Noël, un colis alimentaire distribué lors d'un moment convivial par les élus et les membres du CCAS, soit d'être conviées au traditionnel repas des aînés qui a lieu au printemps.

À l'écoute des Laurentinois

Enfin, le CCAS produit une analyse des besoins sociaux à chaque renouvellement de mandat. C'est un état des lieux des besoins et attentes de la population laurentinoise, qui a conduit d'ailleurs à la mise à disposition de deux mutuelles à tarifs négociés, à l'échelle de la commune.

Ville Amie des Aînés

Saint Laurent de Mure adhère au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés depuis début 2023. La commune bénéficiera du fonds d'appui, afin de s'adapter au mieux aux enjeux du vieillissement de la population. Le CCAS sera au cœur de cette démarche, accompagné par un prestataire référencé auprès du réseau, pour assurer l'analyse, le diagnostic et la mise en place d'un plan d'action en faveur d'une politique de l'âge.



Semaine bleue intercommunale du 2 au 8 octobre 2023

Les différentes actions menées par le CCAS s'inscrivent dans le temps fort de la Semaine bleue, un moment privilégié qui permet de créer des liens entre générations et de mettre à l'honneur les retraités et seniors. Sur le thème "Vieillir ensemble, une chance à cultiver", la semaine bleue déclinera une programmation riche et diversifiée autour de la culture, de la prévention, de la convivialité et du lien entre les générations, en partenariat avec la Gaieté Laurentinoise, le CCAS de Saint Bonnet de Mure et le CALM.



Quelques chiffres



139 personnes ont été reçues au CCAS de juin à décembre 2022.



52 personnes ont bénéficié d'une aide administrative, alimentaire et/ou financière



361 colis distribués en 2022



240 personnes pour le repas en 2023



220 personnes ont participé aux animations organisées dans le cadre de la semaine bleue 2022.

Des ateliers divers et variés

Depuis décembre 2022, des ateliers numériques gratuits et ouverts à tous ont été mis en place en partenariat avec France Services et le département du Rhône pour se familiariser avec l'outil numérique, en cycle de 4 ou 5 séances.



Un cycle d'ateliers d'équilibre et de prévention des chutes a été proposé aux personnes de 60 ans et plus, en partenariat avec la Ligue de rugby à XIII d'Auvergne Rhône-Alpes. Ils s'inscrivent dans un programme complet de 9 mois puisque les 12 semaines d'ateliers sont suivies par 6 mois d'études afin de mesurer les bienfaits sur les participants.



APRÈS UNE RÉUNION DE SENSIBILISATION ANIMÉE PAR LA GENDARMERIE POUR ADOPTER LES BONS RÉFLEXES FACE AUX MAÎLS FRAUDULEUX, ARNAQUES, FAUX SENTIMENTS... UNE CONFÉRENCE SUR LE SOMMEIL VA ÊTRE DONNÉE PROCHAINEMENT, SUIVIE D'ATELIERS POUR RETROUVER BIEN-ÊTRE ET UN SOMMEIL DE QUALITÉ.

Deux mutuelles pour les Laurentinois



Deux mutuelles ont été mises en place cette année par la municipalité au profit des habitants, Radiance Mutuelle et France Mutuelle. 170 personnes ont été reçues depuis janvier, sur les 13 permanences réalisées entre janvier et juin. 50% des rendez-vous se sont transformés en adhésion. Les permanences se poursuivent. L'objectif de la municipalité est d'offrir aux Laurentinois l'accès à une complémentaire santé à tarif négocié. Les mutuelles renseignent en toute transparence et honnêteté et facilitent les démarches de résiliation.



LE MOT DE L'ÉLUE



Sylvie Fioroni,
vice-Présidente du CCAS

« Nous continuons d'ancrer l'action sociale au cœur de la collectivité, c'est un élément central de la vie locale. Avec l'agrandissement de la commune, marqué par la nouvelle ZAC et l'arrivée de nouveaux habitants, il y aura nécessairement de nouveaux besoins et problématiques à prendre en compte. »



Espace de vie partagé

La mairie a signé une convention avec le bailleur social Alliadé Habitat pour animer la salle située au rez-de-chaussée de la résidence intergénérationnelle Les Pléiades dans le Centre Bourg. Après un premier repas partagé animé par AIVAD et regroupant plusieurs résidents, d'autres événements vont être organisés régulièrement, sous la houlette du CCAS.

Le CCAS aide aussi les jeunes !

Cet été, le CCAS offre des carnets de 10 tickets de piscine pour les collégiens boursiers. Le champ d'intervention du CCAS est donc très vaste.



Logements sociaux : la ville devient "guichet d'enregistrement"

Sur le parc communal du logement social, 61 logements sont réservés à la CCEL et à la commune, ce qui représente 42% du parc d'habitat social de la commune. D'ici à la fin de l'année, la ville sera enfin guichet d'enregistrement et pourra instruire directement les demandes et jouer un véritable rôle de proximité en ayant accès au registre national. 62 personnes ont été accueillies au sein du CCAS pour la thématique logement entre juin 2022 et février 2023.



ÉNERGIE

Cap sur les économies



La mairie a mis en place un comité de pilotage composé d'élus et de techniciens, pour cibler les économies d'énergies à réaliser sur trois postes de consommation importants : l'eau, le gaz et l'électricité.

Le comité de pilotage est un groupe de travail mis en place par la collectivité pour réfléchir à des mesures à mettre en place pour réduire la consommation d'énergie. C'est ensuite au Conseil municipal d'entériner les décisions. Le comité a travaillé sur deux axes, les mesures immédiates et rapides à mettre en œuvre, et les mesures nécessitant plus d'investissements, à réaliser à moyen et long terme. Les mesures simples se traduisent par le passage de l'éclairage public et des bâtiments communaux à la LED (déjà lancé),



l'installation de systèmes de commande automatique sur les lavabos et de mousseurs sur les robinets pour réduire la consommation d'eau, le réglage des températures dans les bâtiments (déjà mis en place), la réduction des volumes d'eau dans les cuvettes des sanitaires, la sobriété numérique etc. Les pistes d'économies à moyen terme sont le passage aux véhicules électriques (un 3^e véhicule électrique va rejoindre la flotte cette année), la rénovation thermique des bâtiments pour diminuer la consommation d'énergie de 40% à l'horizon 2030 et répondre au décret tertiaire* (école maternelle, mairie, Bois du Baron), la mise en place de régulation de températures et de capteurs dans les bâtiments, l'achat de matériel de récupération d'eau. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du PCAET (Plan climat air énergie territorial) porté par la CCEL.

*Issu de la loi Elan, le décret tertiaire impose aux bâtiments du secteur tertiaire de 1000m² et plus de baisser leur consommation d'énergie de 40% d'ici 2030, 50% d'ici 2040 et 60% d'ici 2050.

LE MOT DE L'ÉLU



Jean-David Athenol, adjoint délégué à la voirie, à l'assainissement, aux programmes neufs, à l'environnement et l'ICPE

« Ce plan d'économies d'énergies a été initié dès le début du mandat, par la construction d'une nouvelle école élémentaire performante sur le plan énergétique, la rénovation thermique de l'école maternelle ou encore la suppression des ballons fluos dans l'éclairage public et le passage de l'ensemble des point lumineux en LED, dans le cadre de la démarche performentielle initiée par le SYDER. La crise des énergies précipite aujourd'hui la transition énergétique, et nous pousse à accélérer les investissements, pour réduire les frais de fonctionnement de la commune et rentrer dans un cercle vertueux de consommation responsable ».

Vous avez un projet de rénovation ?

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit personnalisé et d'aides financières. L'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) vous accompagne dans vos travaux énergétiques.

Renseignements :
ALTE 69
Tél. 04 37 48 25 90,
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et
de 14h à 17h

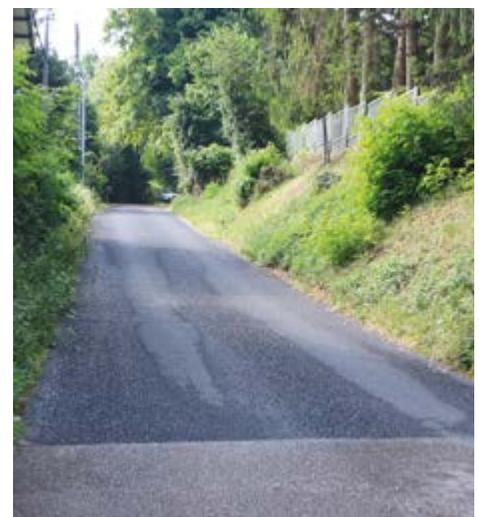


via le formulaire du site internet :
estlyonnais.infoenergie69.org/fr/
(rubrique "Nous contacter")
Permanences à la CCEL, à Colombier-Saugnieu, tous les 1^{ers} et 3^e jeudis de chaque mois de 9h30 à 15h, sur rendez-vous.

CADRE DE VIE

Plus de sécurité rue des Violettes à Poulieu

À la demande des riverains et après concertation, des travaux ont été entrepris rue des Violettes pour sécuriser cet axe. La mairie a demandé aux propriétaires privés de tailler leurs haies pour éviter la chute de branches sur la chaussée. Toujours dans une problématique de sécurité, un éclairage public LED a été installé ainsi que trois ralentisseurs sur la voie. Le revêtement a été rénové et les pentes d'écoulement retravaillées pour mieux gérer l'évacuation des eaux pluviales. Coût des travaux : 80 000 €.



ZAC

Dernière ligne droite pour le Centre-Bourg !

C'est la dernière phase d'aménagement de la ZAC. Les travaux de la place du 26 août 1944 ont démarré en mai et s'achèveront fin novembre.

Une toute nouvelle place piétonne est en train de voir le jour au centre-ville avec un revêtement à neuf, un aménagement paysager, l'installation de jeux pour enfants, la refonte des réseaux électriques et de l'éclairage. Courant juin, vous avez pu voir de gros dispositifs cylindriques installés dans l'espace creusé de la place. Il s'agit de bassins de rétention d'eaux pluviales qui permettent de stocker l'eau et de la restituer avec un débit modéré, afin d'éviter les inondations. À partir de septembre, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais va entreprendre la réalisation du parking du centre, 35 places à proximité des futurs locaux de la police municipale, rue Simone Veil.



De novembre à février 2024, les trottoirs seront réalisés tout autour du dernier immeuble en construction de la ZAC, qui accueillera notamment une supérette et un pôle médical. Enfin, de février à avril 2024, la dernière étape portera sur la fin des travaux de la rue Simone Veil et le revêtement final du cœur de ville.

PROXIMITÉ

Des commerces pour dynamiser le centre-ville

L'opticien-lunetier Lissac (*photo ci-contre*), installé auparavant sur le parking du casino de



Saint Bonnet de Mure, a rejoint Saint Laurent de Mure, et ouvert ses portes le 28 février au pied de la résidence Le Verso, 113 avenue Jean Moulin. Une arrivée très appréciée puisque la commune ne disposait pas d'opticien-lunetier. Le magasin de Marc Jay, lui-même Laurentinois, réunit dans un espace lumineux et agréable, les professionnels Lionel Bertora, responsable, Anne Beraud, et Mayliss qui ont le sens de l'accueil. Un large choix de montures est proposé pour les adultes et les enfants, des lunettes de soleil, de sport à la vue, des lentilles, ainsi qu'un service de photos d'identité agréées. En face, au 108 avenue Jean-Moulin et à l'angle de l'avenue de la mairie, la Maison Portelada boulangerie-pâtisserie est installée depuis le 15 mai. Les locaux ont été complètement rénovés dans un esprit moderne. La Maison Portelada, déjà présente en Nord Isère et dirigée par Antonio et Virginie Portelada, propose une gamme variée et savoureuse de pains artisanaux, pâtisseries, sandwiches.

RÉNOVATION THERMIQUE

Ça démarre cet été à la maternelle

L'école maternelle du Bois Joli fait l'objet d'une rénovation complète en plusieurs tranches jusqu'en 2026, pour apporter un meilleur confort à ses utilisateurs et une maîtrise énergétique.

Construite en 1979, dans un cadre de verdure au cœur de la ville, l'école maternelle accueille environ 175 enfants de 3 à 6 ans. Le bâtiment, vieillissant, nécessite d'être rénové. Après une concertation avec les différents usagers du lieu (corps enseignants, animateurs de l'accueil de loisirs), les travaux auront lieu principalement sur la période estivale pour ne pas gêner le fonctionnement de l'école : ils concernent le changement des huisseries, l'isolation thermique extérieure, le changement de la toiture, la mise aux normes du chauffage, de l'électricité et de la plomberie, la peinture des locaux et la

remise en état des cours extérieures. Le projet comprend aussi la transformation d'un logement de fonction en classe. Cet été, la 1^{re} tranche porte sur le changement des portes et fenêtres en bois datant des années 80 par des menuiseries en aluminium isolantes. 150 fenêtres vont ainsi être remplacées.

Cette rénovation, d'un montant global d'1,9 million d'euros, apportera un confort aux usagers de l'établissement (élèves, enseignants et ATSEM). Ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale de transition énergétique et de réduction de consommation d'énergie des bâtiments et sont en accord avec le décret tertiaire, qui impose aux collectivités possédant des bâtiments de 1000 m² ou plus, de réduire leur consommation d'énergie de 40% d'ici 2030.

SÉCURITÉ

Un radar pour prévenir la vitesse

La mairie a installé un radar pédagogique rue de la Croix Blanche en début d'année pour mesurer la vitesse des automobilistes dans cette zone 30. Les premiers enregistrements ont montré une vitesse moyenne de 32 km/h, supérieure à la réglementation, et le passage de 129 000 véhicules sur 3 mois.

Pour mieux faire respecter la limitation de vitesse sur cette voie très fréquentée, des panneaux ont été installés et un marquage au sol réalisé. Début juillet, le radar pédagogique a été installé sur la rue Victor Broizat, zone également à haute fréquentation.

À noter que dans un objectif de sécurisation du carrefour devant la mairie, la rue de la Croix Blanche est passée à sens unique mi-juin, alors qu'elle était à double sens sur la portion entre la rue du 8 mai 1945 et l'avenue de la mairie.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Honorer les anciens maires de Saint Laurent de Mure

Les Journées européennes du patrimoine ont lieu les 17 et 18 septembre 2023. La mairie concocte un riche programme.

Depuis 1790, 24 maires se sont succédé dans notre commune dont une femme, en comptant le Maire actuel Patrick Fiorini. La municipalité a souhaité rendre hommage aux maires défunts, raconter leur action au service de la ville, à travers des faits marquants et des anecdotes historiques où l'histoire locale fait parfois écho à la grande Histoire. Ce thème des maires a été choisi en lien avec l'un des thèmes nationaux de l'événement, "Patrimoine vivant". Grâce au travail du Groupement historique d'études de la contrée de Meyzieu (GEHCM), une exposition sur les anciens maires sera proposée le samedi dans la cour de la mairie, ainsi qu'un escape game dans le bâtiment le dimanche toute la journée. Dès le vendredi, le rôle du maire, l'écharpe et la Marianne, seront abordés dans les classes de CM1 et CM2, en lien avec le Conseil municipal des enfants. Comme chaque année, le château delphinal

sera le théâtre de visites guidées animées par Olivier Petit, conférencier, avec des séances sur l'histoire et l'architecture du site, ou sur les personnalités qui y ont résidé ou qui ont marqué les lieux de leur empreinte, et ce, autour d'une guinguette médiévale. Mais ce n'est pas tout : la salle d'exposition du Bois du Baron accueillera une présentations en photos et vidéos du camp chantier qui se tient cet été au château delphinal avec des jeunes de 14 à 18 ans sous la houlette du Club du Vieux Manoir. Enfin, une exposition itinérante pourra être réalisée dans Saint Laurent en toute autonomie, grâce à un itinéraire à télécharger sur le site de la mairie pour partir à la découverte des lieux emblématiques : mairie, Bois du Baron, puits du Billon, château delphinal, église, ou encore le Relais de la Poste rue de la Croix Blanche, avec ses deux blasons sculptés représentant l'emblème du Roi et de la Poste.

LE MOT DE L'ÉLUE



Martine Gautheron,
1^{re} adjointe déléguée
à la culture et aux
manifestations
communales traditionnelles

« Nous avons souhaité mettre à l'honneur les anciens maires qui ont œuvré au service de la ville, un thème déjà abordé avec le premier Printemps des cimetières. Nous sommes l'une des premières communes de l'est lyonnais, à avoir proposé un escape game, un format moderne qui connaît un franc succès. Ce jeu de piste avec énigmes attire les familles et les jeunes comme les ados, et nous nous en félicitons. »

CINÉMA PLEIN AIR

On fête le début des grandes vacances !

Rendez-vous le 7 juillet dès 18h au parc du Bois du Baron pour fêter l'été et le début des grandes vacances scolaires. À la tombée de la nuit, le film d'animation Le roi Lion (2019), sera projeté. N'hésitez pas à apporter coussins, plaids et couvertures pour votre confort. Avant la diffusion du film à la belle étoile, la mairie propose de nombreuses animations : baby-foot humain, jeu gonflable limbo pour savoir qui passera la barre au plus bas sans la faire tomber, jeux en mousse pour les 2-4 ans et réalisation de la tour infernale en bois la plus haute ! Les Laurentinois pourront également profiter d'un spectacle de bulles géantes et d'objets lumineux en jonglerie de la compagnie Déo. Les gourmands seront servis avec un stand de bonbons et glaces. La buvette sera tenue par le Sou des écoles. En cas de mauvais temps, repli à la salle de la Concorde.

CULTURE

Lancement gratuit de la nouvelle saison !

Rendez-vous le 8 septembre à 18h à la salle de la Fruitière, pour un set de 45 minutes de l'humoriste Jefferey Jordan, qui a remporté plus de 15 prix dans les meilleurs festivals de France. Son stand-up sera suivi de la présentation de la nouvelle saison culturelle 2023-2024. Cinq dates ont été fixées tout au long de l'année avec notamment de la magie, du stand-up, du théâtre parodique, pour plaire au plus grand nombre. La billetterie en ligne ouvre courant juillet. Le plus simple pour s'y rendre : se connecter au site de la mairie www.saintlaurentdemure.org, cliquer sur "Saison culturelle" et se laisser guider. **Spectacle de Jefferey Jordan gratuit sur inscription suivi de la présentation de la saison culturelle 2023-2024.**

SPORTS ET LOISIRS

Une nouvelle aire de divertissement

Le nouveau skate-park va être installé à l'automne dans un site préservé, entre le Clos de la Foire et le Bois du Baron, ainsi que les jeux pour enfants. Ces structures sont déplacées dans le cadre du chantier de construction de la nouvelle école élémentaire. Les jeunes élus du Conseil municipal des enfants ont choisi les agrès du nouveau skate-park qui a été entièrement repensé pour correspondre aux normes actuelles de confort et de sécurité, tout en apportant les meilleures sensations de glisse. En attendant l'emplacement final, les jeux pour enfants seront installés dès le 1^{er} juillet sur un lieu provisoire au Bois du Baron pour ne pas pénaliser les plus jeunes aux beaux jours, avec une balançoire, un toboggan et deux jeux sur ressorts.

ACTIVITÉS

Forum intercommunal des associations

Après 2 années successives d'organisation intercommunale, les communes de Saint Laurent et Saint Bonnet de Mure réitèrent l'expérience pour 2023. Venez découvrir le dynamisme des associations intercommunales, laurentinoises et muroises lors du prochain forum des associations, samedi 2 septembre de 9h30 à 19h, à l'espace André Malraux, sur le site du SIM. Une journée dédiée à la vie associative locale, citoyenne et sportive, avec plus d'une quarantaine d'associations. De quoi donner envie de vous

lancer dans une nouvelle activité ou, pourquoi pas, de vous engager dans la vie associative !
Au programme : démonstration de danses, arts martiaux, essais de disciplines, et des animations pour les enfants, maquillage, jeux pour enfants, tractoped, des petits tracteurs à pédales sur circuits. Buvette et restauration sur place.
Renseignements : 04 72 48 93 59 ou par mail à syndicatmurois@simurois.fr
 www.simurois.fr



PRATIQUE

Toutes les infos de la ville dans votre poche

Pour rester informé des actualités de la ville, n'hésitez pas à télécharger l'application Panneau pocket, disponible gratuitement sur Playstore et Appstore. C'est simple comme bonjour : une fois l'application téléchargée, il suffit d'ajouter la commune dans vos favoris. Vous recevez ensuite une notification à chaque publication. Retrouvez les actualités de la commune, les événements municipaux, associatifs, des informations pratiques (inscriptions, alertes...).



BESOIN D'AIDE À L'INSTALLATION ?

Rendez-vous sur le marché, tous les premiers samedis du mois sur le stand de la mairie, ou bien auprès des agents d'accueil de la mairie.

Pour Apple iOS



Pour Android



DÉMARCHES

Changement de nom et/ou prénom : la mairie vous accompagne

Depuis le 1^{er} juillet 2022, toute personne peut dès sa majorité changer de nom de famille une fois dans sa vie en choisissant de porter le nom du père, de la mère ou des parents dans l'ordre souhaité (loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation).

Cette disposition offre la possibilité de porter le nom qui n'a pas été transmis par filiation, généralement celui de la mère, mais aussi d'inverser l'ordre des noms choisi par les parents.

La demande se fait en mairie, via le formulaire de demande à télécharger sur www.service-public.fr, justificatifs d'identité, de domicile, d'état civil et de l'état civil des personnes concernées par votre changement de nom (acte de naissance), c'est-à-dire vos enfants. Lorsque votre enfant a plus de 13 ans, il doit donner son accord pour que son nom soit modifié.

Il est aussi possible de changer de prénom, ou bien d'ajouter, supprimer ou modifier l'ordre des prénoms. Cette demande doit avoir un intérêt légitime (non utilisé par votre entourage, vous porte préjudice...) et ne doit pas être contraire à l'intérêt de l'enfant. Si vous êtes majeur, vous faites la demande vous-même avec le formulaire de demande, pièce d'identité en cours de validité, justificatif de domicile et copie intégrale originale de votre acte de naissance datant de moins de 3 mois. Si vous êtes mineur, la demande doit être faite par le représentant légal. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord est nécessaire.

Plus d'informations :
service-public.fr/particuliers/vosdroits



CCEL

Tout savoir sur la lutte contre l'ambrosie et les frelons asiatiques

Cheffe d'orchestre de la transition écologique sur le territoire, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais, en partenariat avec les communes, sensibilise les habitants à la lutte contre les espèces ou plantes invasives et les informe sur les bons gestes à adopter pour limiter leur prolifération. Elle mène également des actions en faveur de l'environnement afin de protéger la biodiversité et de soutenir l'activité agricole. C'est pourquoi, cette dynamique la pousse à renouveler cette année le dispositif d'aide à la plantation de haies accordée notamment aux agriculteurs.

Lutte contre l'ambrosie

L'ambrosie est une plante envahissante dont son pollen, dispersé en grande quantité en fin d'été, est fortement allergisant. Il est responsable de diverses pathologies, essentiellement respiratoires et parfois cutanées. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : je l'arrache !
- Hors de ma propriété, sur un terrain public s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à SIGNALEMENT-AMBROISIE
- www.signalement-ambrosie.fr
- L'application mobile Signalement-ambrosie
- Email : contact@signalement-ambrosie.fr
- Téléphone : 09 72 37 68 88

Comment reconnaître la plante ?

Feuilles du même vert clair sur les deux faces, elles ne dégagent pas d'odeur quand on les frotte dans les mains.



La présence du frelon asiatique

(ou frelon à pattes jaunes, *Vespa velutina nigrithorax*)



Présent depuis 2016 dans le Rhône, il exerce une prédation sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Afin de prévenir les conséquences de ce phénomène sur l'apiculture, la biodiversité et sur l'environnement, la CCEL soutient le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) dans la lutte contre le frelon asiatique, qui prévoit un dispositif de surveillance et de lutte pour repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées.

Que faire si j'en vois ?

- Signaler la présence d'un frelon asiatique :
- en ligne : frelonsasiatiques.fr
 - sur l'application Frelon Asiatique



Une aide financière pour la plantation de haies

La plantation de haies bocagères participe à la protection de la biodiversité et protège les écosystèmes. C'est pourquoi, la CCEL propose depuis 2021 une aide financière à la plantation de haies aux abords des parcelles agricoles.

Pourquoi planter des haies ?

Les haies apportent de multiples bénéfices tant agronomiques qu'environnementaux. Elles permettent : de restaurer la biodiversité, d'abriter les cultures du vent, de lutter contre l'érosion des sols, d'améliorer la préservation de la qualité de l'eau dans le sol, de stocker du carbone, de servir d'énergies renouvelables car l'entretien de la haie peut servir à l'alimentation de poêles et de chaudières, de lutter contre le réchauffement climatique.

À qui s'adresse cette aide ?

La CCEL apporte son aide financière aux communes du territoire, associations de chasse, associations disposant d'une parcelle et les agriculteurs qui souhaitent planter des haies ou des arbres alignés sur les surfaces agricoles. Vous souhaitez faire une demande d'aide à la plantation de haies ? Rendez-vous sur le site internet de la CCEL : www.ccel.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

De jeunes élus **heureux de leur mandat**

Les élus du premier Conseil municipal des enfants terminent leur mandat de deux ans, ravis d'avoir endossé leur premier rôle au service de la collectivité.

Les élus lors de leur séance plénière du 22 juin où ils ont pu dresser un bilan de leur mandat. Une très belle expérience.



Vous les avez sans doute croisés : ils s'appellent Thomas, Sarah, Danya, Octave, Nathan, Loumène, Thibaut, Emma, Elise, Timéo et Rafael, ont entre 10 et 12 ans, et forment le tout 1^{er} Conseil municipal des enfants de Saint Laurent de Mure. Des envies et des projets pour leur ville, ils en ont encore plein la tête. Pendant deux ans, ils ont appris à les structurer, à s'exprimer devant un auditoire, à aller à la rencontre des Laurentinois lors des différentes manifestations et ont même eu la chance de visiter l'Assemblée nationale. Ils ont pris de la graine, et s'apprêtent à transmettre le flambeau à la nouvelle équipe : « *Je suis triste ne pas continuer ! J'ai adoré les projets, l'atmosphère générale quand on se retrouvait, et plus tard, j'aimerais m'investir dans des associations* », confie Thomas. Octave incite les jeunes de son âge à se lancer : « *C'est très intéressant, on rend service aux autres et on améliore notre ville* ». Quant à Sarah, elle a adoré son rôle : « *Cela m'a donné de l'importance et ça m'a aidé à mieux m'exprimer devant les gens* ».

Tous ont apprécié et se sont investis sans compter ! Les enfants ont été sollicités par les services et élus de la mairie pour réfléchir sur plusieurs sujets comme le choix des nouveaux modules du futur skate-park, leurs attentes pour le restaurant scolaire, ou encore l'implantation des distributeurs de sacs destinés à recueillir les déjections canines dans les quartiers de la ville. En 2023, ils ont travaillé sur la réalisation d'une fresque street art sur le thème nature et sport pour décorer la ville, avec les enfants de l'accueil de loisirs et du périscolaire. Les palissades du chantier de la future école vont être décorées cet été et pourront être transposées ailleurs une fois les travaux achevés. Leur second gros projet est un événement double journée/semaine de la solidarité à l'automne avec collecte alimentaire, de jeux et vêtements. Marion Gouju, responsable du service accueils de loisirs et périscolaires, qui les accompagne lors des séances de travail hebdomadaires, fera le lien avec les nouveaux élus pour continuer ces beaux projets.

AGENDA



FÊTE DE L'ÉTÉ

Cinéma plein air, jeux et animations
18h30 au parc du Bois du Baron
diffusion du film à la tombée de la nuit



FÊTE NATIONALE

Au Clos de la Foire
à partir de 19h.
Bal dansant et feu d'artifice.



FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS

Espace André Malraux
SIM
De 9h30 à 17h



Expression politique

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

LA MAJORITÉ

2020 Nouvelle Dynamique

Conformément à la loi et au règlement intérieur du conseil municipal, les élus de la majorité peuvent disposer d'une tribune d'expression libre, dont le nombre de caractères est proportionnel à son nombre d'élus. Toutefois, la majorité a décidé de renoncer à ce droit, et de laisser ainsi la possibilité aux deux groupes d'opposition de s'exprimer plus longuement dans ces colonnes.



Retrouvez-nous sur Facebook
Saint Laurent de Mure 2020 nouvelle dynamique

L'OPPOSITION

Agir ensemble

Un vrai bilan mi-mandat ? il n'y en a pas eu, et pour cause !
Une façade verte aguichante dans le discours, une réalité plus grise avec du béton encore : l'accélération de l'artificialisation des sols et ses conséquences sur notre qualité de vie, sur le besoin d'équipements publics nouveaux, et l'accentuation des problèmes sociaux auxquels il sera difficile de répondre.

Un symbole : depuis trois ans, le refus du maire de nous accorder une tribune LIBRE d'expression sur le site Mairie et page Facebook Mairie comme l'exige LA LOI ...

Des questions : un pôle médical, oui, mais que fait-on ? un marché en danger ? les enfants de l'école qui font du vélo dans les rues faute de stade ?

« Idée force » de leur campagne électorale : la concertation promise. Où est-elle ?

Il n'est pas nécessaire pour justifier de ses actes **d'écraser ceux qui pensent différemment**.

Curieuse conception de la démocratie locale ! Inquiets pour notre commune, il est temps que certains se posent les bonnes questions .

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été.

- <http://www.agir-ensemble-saint-laurent-de-mure.webnode.fr/>

- <https://www.facebook.com/agirensembleSaintLaurentDeMure>

- agirensemble69@gmail.com

Quentin Broizat, Elma Sourd, Jean-Philippe Bertuzzi

Cap 2026

Le stationnement réglementé, on en parle ?

Dans la continuité de notre dernier article sur la protection et le développement de nos commerces de proximité, **il devient indispensable de traiter la problématique de stationnement et fluidité des véhicules**, et cela bien avant l'arrivée du «Grand Frais» et la fin des travaux du Centre Bourg.

La mise en place de zones bleues adaptées en fonction des secteurs et commerces est la solution **pour faciliter les accès et créer de bonnes habitudes pour consommer local**.

En ne créant pas rapidement ces habitudes dans nos très bons commerces locaux, le risque est fort de voir les clients faire le choix de la facilité vers le futur «Grand Frais» et son parking de stationnement !

Les zones bleues oui, mais respectées, contrôlées et verbalisées comme on peut les rencontrer dans de nombreuses autres communes voisines.

Pour suivre nos prises de position

> page FB <https://www.facebook.com/saintlaurentdemureCap2026>

> les CR des CM

Pour nous contacter

✉ n.bouregaa@saintlaurentdemure.org

✉ f.sarrus@saintlaurentdemure.org

✉ b.lacarelle@saintlaurentdemure.org

✉ j.chevalier@saintlaurentdemure.org



Les élus Cap2026
N. Bouregaa, F. Sarrus,
B. Lacarelle, J. Chevalier



LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 2023/2024

Salle de la Fruitière, à 18h
GRATUIT - sur réservation en ligne



Retrouvez toutes les informations
des événements et actualités communales sur nos réseaux :

www.saintlaurentdemure.org

facebook.com/MairieStLaurentdeMure/

youtube.com/SaintLaurentdeMureTV



Les événements marqués de cette icône signifient qu'ils font partie de la saison culturelle. Retrouvez l'agenda complet de la saison sur le site, ou bien dans un flyer disponible à l'accueil de la mairie.

SAISON

CULTURELLE

2023/2024

JEFFEREY JORDAN
S'AFFOLE !
GRATUIT

VENDREDI 8 SEPTEMBRE
18H
SALLE DE LA FRUITIÈRE

SOIRÉE DE LANCEMENT !

Réservation gratuite
en ligne :



SANT
LAURENT
DE MURE 
Saison culturelle